

**REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION  
LIVRAISONS DE BETON ET MATERIAUX  
26, RUE LAZARE CARNOT  
POINT P – LAFARGE BPE – CIFFREO BONA  
DEROGATION**

**PROROGATION**

NOUS, Jean-Paul JOSEPH, Maire de Bandol,  
VU le code de la route,  
VU le code de la voirie routière,  
VU le code général des collectivités territoriales,  
VU notre arrêté n° 92 du 17 Février 2015 réglementant la circulation routière et le stationnement et ses modificatifs,  
VU notre arrêté n°654 en date du 04 octobre 2018, relatif aux livraisons précitées en objet,  
VU l'autorisation du permis de construire N° 083 009 17 T0019 délivré le 27/07/2017 par la commune de Bandol à Mme Claudia HALM et M. Franck GRIGNON pour la création d'une piscine avec terrasse et d'un garage- 26 rue Lazare Carnot à Bandol,  
VU la demande de prorogation datée du 15 novembre 2018 de Mme Claudia HALM et de M. Franck GRIGON (courriel : cpmhalm@yahoo.de et franckgrignon13@yahoo.fr) pour les entreprises :

- POINT P – sise : Quartier la Garduère – 83150 BANDOL
- LAFARGE BPE – sise : Quartier Val d'Aran – 83330 LE CASTELLET
- CIFFREO BONA – sise : Carrière du Tunnel – Le Port d'Aloi – 83270 SAINT CYR SUR MER,

CONSIDERANT qu'il nous appartient de prendre toutes les mesures de sécurité à l'occasion des livraisons citées ci-dessus.

**– ARRETONS –**

**ARTICLE 1°** : Les mesures de notre arrêté n°654 en date du 04 octobre 2018 concernant la dérogation des véhicules poids-lourds supérieurs à 9 tonnes et dont le PTAC n'excède pas 19 tonnes des entreprises précitées pour se rendre au 26, rue Lazare Carnot sont prorogées jusqu'au:

**VENDREDI 25 JANVIER 2019**

**ARTICLE 2°** : Le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulon - 5, rue Racine - BP. 40510 - 83041 TOULON CEDEX 09.

**ARTICLE 3°** : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire de la Police Nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié selon la législation en vigueur.

Fait à Bandol, le **22 NOV. 2018**



Jean-Paul JOSEPH,  
Maire de Bandol.  
**Pour le Maire**  
Valérie BOURON  
8ème Adjointe  
Déléguée à la Sécurité

Réf. : AP/